

EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU BULLETIN OFFICIEL DES DÉCISIONS SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF

Numéro de dossier	Date de décision
<i>Réf : 2019100019</i>	<i>13/02/2020</i>

Référence de la décision : A/JBR/2020-02-390

Délivrance de l'agrément de l'organisme de formation de FERROTRAINJOB :

A été délivré, l'agrément de l'organisme de formation de FERROTRAINJOB afin de dispenser des formations à la conduite des trains ainsi qu'aux tâches essentielles pour la sécurité suivantes :

- Tâche G : Assurer la sécurité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire de l'infrastructure;
- Tâche H : Commander un manœuvre ;
- Tâche I : Utiliser des installations de sécurité simple ;
- Tâche K : Réaliser un essai de frein ;
- Tâche L : Vérifier la conformité d'un train ou d'un convoi du GI ;
- Tâche M : assurer, en l'absence de dispositif automatique d'annonce, l'annonce des trains.

Cet agrément est valable jusqu'au 13 février 2025.